

# Master Droit des ressources humaines et protection sociale

## Cours de « Droit de la formation professionnelle continue »

### Module I - 5

**Intervenant : Thierry LUPIAC**

Objectifs	Méthodologie
<p>A l'issue de ce module, les étudiants doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- connaître les principaux textes en matière de formation ;</li><li>- être capable de cerner les attentes et les besoins des salariés</li><li>- savoir élaborer un plan de formation</li><li>- être un interlocuteur crédible</li></ul>	<p>La pédagogie proposée repose sur des méthodes pragmatique. Il s'agit de mettre les participants en situation après avoir expliqué les règles essentielles. S'alternent des exercices individuels ou en petits groupes de travail, des études de cas, des jeux de rôles. Chaque exercice est suivi d'une analyse et de commentaires.</p>
Progression pédagogique	
<p><u>Introduction</u></p> <p><b><u>I - Le cadre juridique du droit de la formation professionnelle</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b><u>Les principaux textes en matière de FPC</u></b></li><li>- Vers une réforme de la FPC</li><li>- Les tendances chiffrées de la FPC</li><li>- L'obligation légale de formation</li><li>- Remplir une déclaration de participation d'un employeur au financement de la formation</li><li>- <b><u>Les outils</u></b></li><li>- Le congé individuel de formation</li><li>- La validation des acquis professionnels et d'expérience (VAP/VAE)</li><li>- Le bilan de compétence</li><li>- Les périodes et congés spéciaux de formation</li></ul> <p><b><u>II – Ingénierie et plan de formation</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b><u>Elaborer un plan de formation</u></b></li><li>- Construire un plan de formation</li><li>- Représentants du personnel et plan de formation</li><li>- Salariés et plan de formation</li><li>- Organisation et départ en stage</li><li>- <b><u>Comment choisir une formation adaptée</u></b></li><li>- Evaluation des besoins</li><li>- Choix du prestataire (rédaction du cahier des charges, appel d'offre et critères de choix</li></ul>	
L'intervenant	Durée
<p><b><u>Thierry LUPIAC</u></b> a été directeur juridique et fiscal de la fédération SYNTEC ; Maître de conférences associé à l'Université Paris X Nanterre, il est avocat au barreau des Hauts de Seine.</p>	<p><b><u>Durée</u></b> : 24 heures.</p> <p><b><u>Pré-requis</u></b> : aucun</p>